

## **CCI Paris Ile-de-France: "plusieurs centaines de suppressions de postes" en vue**

Par AFP , publié le 15/03/2016

**Paris, 15 mars 2016 - La chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France envisage "plusieurs centaines de suppressions de postes" en 2016 pour faire face à une nouvelle baisse de ses ressources fiscales, a-t-elle indiqué mardi à l'AFP, confirmant des informations syndicales.**

Le projet, "*en cours de finalisation*", doit être présenté lors d'une prochaine Assemblée des élus de la plus grande CCI de France "*fin mars ou début-avril*", a précisé le directeur général de la CCI Etienne Guyot, en insistant sur les "*reclassements interne et externes*" qui accompagneront le plan afin d'éviter des licenciements.

Dans un communiqué commun transmis à l'AFP, CFE-CGC, CGT, FO, CFDT et Unsa évoquent un "*plan social d'envergure*" de "*300 à 400 suppressions de postes*" et davantage de changements d'affectation et de mutations, soit au total environ 1.000 personnes touchées sur 4.000 agents permanents.

Il s'agit du troisième plan de réductions d'effectifs en quatre ans à la CCI Paris IDF, après un plan de 314 suppressions de postes en 2012 (ayant entraîné au final 120 licenciements) et 700 départs volontaires en 2015.

"*Comme en 2012, il pourra y avoir des licenciements contraints*" si les reclassements n'aboutissent pas, affirme Jeannine Marty, déléguée CGT.

Les CCI sont des établissements publics ayant pour mission de soutenir le développement des entreprises et de favoriser l'insertion des jeunes dans l'emploi par l'apprentissage. Leurs salariés ne sont pas des fonctionnaires mais des agents consulaires, un statut particulier d'agents publics.

Des "*mesures complémentaires d'adaptation*" au plan de 2015 sont rendues nécessaires en raison de la "*nouvelle baisse de la fiscalité en 2016*", selon M. Guyot.

La taxe assurant la moitié des ressources de la CCI a rapporté 130 millions d'euros de moins entre 2013 et 2016, précise-t-il. Et l'Etat a en outre *"prélevé 152 millions d'euros en 2014 et 2015 sur le fonds de roulement de la CCI"*.

Selon les syndicats, le nouveau plan sera *"acté"* lors d'une prochaine Assemblée des élus le 24 mars. Refusant que les salariés et les missions de la CCI soient l'unique *"curseur d'ajustement"* pour faire des économies, les organisations syndicales redoutent que le plan ne *"fragilise de manière importante les services rendus aux entreprises, aux collectivités locales et à la formation des jeunes et des adultes de la première région économique de France"*, écrivent-ils.

Les précédents plans ont créé *"une grosse pagaille"* car ils ont été faits *"à la sauvage"*, a déclaré à l'AFP Josué Bensabath (CFE-CGC) en demandant *"de la transparence tant sur la gestion financière que l'emploi"*.

*"Nous n'agissons pas que sur la masse salariale"*, le vaste plan de transformation en cours vise également à *"baisser l'ensemble des charges de fonctionnement, les investissements et à chercher de nouvelles sources de financement"*, assure M. Guyot.

Présente sur 80 sites, la CCI Paris IDF forme chaque année 60.000 personnes, dont 30.000 jeunes